Instruction aux employeurs – 2026-L1

Cotisations Mtech+ Limburg – Cotisations FSEM pour la province du Limbourg à partir du 3° trimestre 2026

Le Conseil d'Administration de Mtech+ Limburg a fixé le montant de perception à **74,67 €** par employé, à partir du troisième trimestre 2026.

Le montant trimestriel a été fixé à **18,67 €** par employé.

Vous trouverez la composition complète des cotisations sur notre site internet https://www.fonds209.be/fr-fr/Champ-dapplication.

Instruction envoyée en 10/2026